

Visa réduit ses commissions pour les commerces en Suisse

TRANSACTIONS. La Comco a conclu un accord à l'amiable avec le prestataire américain de paiement qui pourrait mettre la pression sur Twint.

Laure Wagner

Une économie d'environ 6 millions de francs par an pour les commerçants et leurs clients suisses: voilà ce que représente l'accord à l'amiable conclu entre la Commission de la concurrence (Comco) et Visa. L'autorité helvétique a annoncé jeudi avoir obtenu du géant américain une baisse de ses commissions d'interchange sur les cartes de débit utilisées dans les points de vente suisses. Désormais, un taux moyen maximal de 0,15%, qui pouvait atteindre 0,2%, est applicable sur les transactions réalisées en magasin avec une carte de débit Visa. Ce taux comprend un taux de base plafonné à 0,2%, et un taux réduit de 0,12% pour les paiements dans les commerces de biens de consommation courante, avec un plafond de 36 centimes pour les montants supérieurs à 300 francs. Ces conditions s'appliquent aussi aux paiements effectués sur des appareils mobiles, précise la Comco. C'est «une des différences de l'accord trouvé un an plus tôt avec Mastercard pour un taux de commission plafonné à 0,12%», souligne son vice-président, Olivier Schaller.

Autre nouveauté: la réduction des commissions d'interchange transfrontalières. Dès



keystone

Concurrence. L'accord trouvé entre la Comco et Visa pourrait redistribuer les cartes dans les pratiques de paiement, les commerçants pouvant désormais tendance à s'éloigner de Twint.

à présent, lorsqu'un titulaire d'une carte Visa émise dans l'Espace économique européen (EEE) effectue un achat en Suisse, la commission passera de 1% à 0,2% pour les cartes de débit, et de 1,15% à 0,44% pour les cartes de crédit. «Ce qui n'est pas le cas pour les paiements transfrontaliers effectués via Mastercard», précise le vice-président de la Comco.

Contacté, Visa écrit s'être «accordée à l'amiable» avec

la Comco. «Les frais d'interchange baissent significativement et ont le potentiel de réduire les coûts pour les commerçants suisses de plus de 16 millions de francs par an (ndlr: ce calcul prend en compte les économies réalisées sur les paiements avec une carte émise dans l'EEE).»

Des transactions à hauteur de 40 milliards de francs

Le marché suisse repose sur six grands émetteurs de

cartes de crédit internationales: Cembra Money Bank, Cornèr Bank, PostFinance, Swisscard, UBS et Viseca. Ces institutions émettent les cartes, mais s'appuient sur les réseaux comme Visa et Mastercard, qui fournissent l'infrastructure de paiement. Ce système a «un coût, réparti entre le commerçant et le détenteur de la carte», rappelle Olivier Schaller.

En 2023, les transactions effectuées par cartes de crédit

ont totalisé plus de 40 milliards de francs en Suisse, selon les dernières données croisées de la Banque nationale suisse et de l'Office fédéral de la statistique, relayées par l'association Swiss Payment. Cela représente environ 4,8% du PIB suisse et 10% de la consommation finale des ménages. Dans le détail, 32 milliards proviennent des cartes de crédit suisses, et environ 15 milliards des paiements réalisés sur internet.

Moins cher que Twint

A côté des banques traditionnelles, d'autres acteurs cherchent à se faire une place sur le marché des paiements, à l'instar de Twint, une société créée par plusieurs banques suisses. Son modèle est critiqué pour son taux de commission, de 1,3% ou plus. Des membres de la fédération Swiss Retail ont saisi la Comco début juillet. Sans commenter plus en détail la procédure en cours, le vice-directeur de la Comco estime toutefois que l'accord avec le géant américain pourrait rebattre les cartes dans les pratiques de paiement: «Si Visa est moins cher pour les commerçants que Twint, alors ces derniers pourraient encourager le paiement par carte.» ■

La BCE opte pour le statu quo

POLITIQUE MONÉTAIRE. Après sept baisses consécutives et huit au total décidées depuis plus d'une année et sur fond d'inconnue au sujet des droits de douane américains, l'institut d'émission a ramené jeudi son taux de dépôt à 2%.

La Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux d'intérêt inchangés jeudi, à l'issue d'un long cycle de baisses et pour prendre le temps d'évaluer les décisions imminentes dans le bras de fer commercial entre Washington et les Européens.

Ce statu quo monétaire met fin à une série de baisses de taux, démarrée il y a un an, lorsque la BCE avait décidé de diminuer progressivement le coût du crédit pour accompagner le recul de l'inflation.

Le rythme de la hausse des prix à la consommation s'est stabilisé autour de l'objectif de 2% fixé par la banque centrale, après avoir atteint des niveaux record dans le sillage de la pandémie de Covid-19 et de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

La modération de l'inflation et les signes encourageants côté croissance placent la BCE en «bonne position pour faire face aux turbulences et aux risques qui se présenteront au cours des prochains mois», a assuré Christine Lagarde à la presse après l'annonce des taux.

Mais la présidente de la BCE n'a pas caché qu'elle aimerait voir se dissiper «rapidement»

l'incertitude «extrême» pour l'économie mondiale qu'a enclenchée l'offensive commerciale tous azimuts de Donald Trump.

Les gardiens de l'euro «sont dans l'attente, dans l'espoir d'une plus grande clarté sur les perspectives économiques et les implications des négociations commerciales entre l'UE et les Etats-Unis», note Stefan Gerlach, économiste en chef chez EFG Bank à Zurich.

«Impossible» de prédire

Après des négociations émaillées de rebondissements, depuis plusieurs semaines, un accord commercial entre l'UE et les Etats-Unis semblait se dessiner jeudi. Selon plusieurs sources européennes, l'accord prévoit des surtaxes douanières de 15% sur les exportations européennes à destination des Etats-Unis, avec des exemptions notamment sur l'aéronautique, les spiritueux ou certains médicaments.

Donald Trump avait pris les Vingt-Sept de court le 12 juillet en décrétant des droits de douane de 30% sur toutes les importations en provenance de l'UE à compter du 1^{er} août. Le renforcement des barrières

commerciales risque de porter un nouveau coup à l'économie de la zone euro et d'inciter la BCE à envisager une autre baisse de taux après l'été. Mais elles pourraient aussi pousser de nouveau les prix à la hausse.

Christine Lagarde a souligné qu'il «très difficile d'évaluer pour l'instant» l'impact de ces mouvements douaniers sur l'inflation, rendant «impossible» de prédire à l'avance le cap monétaire de la BCE.

Après sept baisses consécutives et huit au total depuis juin 2024, la BCE a ramené jeudi son taux de dépôt, qui fait référence, à 2%, contre un pic de 4% atteint en pleine vague inflationniste.

L'inflation pourrait être tirée vers le bas si une hausse des droits de douane réduisait la demande pour les exportations européennes et «incitait les pays en surcapacité à réorienter leurs exportations vers la zone euro», a déclaré la présidente de la BCE.

A l'inverse, une rupture des échanges commerciaux mondiaux et des chaînes d'approvisionnement pourrait alimenter une nouvelle flambée des prix. Tandis qu'un dénouement des

tensions commerciales pourrait «redresser le moral et stimuler l'activité», allégeant la pression sur les prix.

Cours cours euro-dollar sous surveillance

A ces inconnus s'ajoute l'envolée de l'euro qui a bondi de près de 14% par rapport au dollar depuis le début de l'année, même si cette fièvre s'est calmée récemment.

Un euro plus fort rendrait les importations moins chères et freinerait encore davantage l'inflation. La BCE prévoit déjà que l'indicateur baissera à 1,6% en 2026 avant de revenir à son objectif en 2027.

Christine Lagarde a déclaré que la BCE surveillait le cours euro-dollar et ses conséquences sur l'inflation, mais sans viser de taux de change particulier. «Nous sommes dans une situation d'attente et d'observation», a conclu la Française.

Si l'inflation montre des signes d'affaiblissement et que les données économiques semblent instables, la banque centrale pourrait opter pour «une dernière baisse des taux lors de la réunion de septembre», estime Carsten Brzeski, analyste à la banque ING. (afp)

Entre Trump et l'UE, accord asymétrique en vue



La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le commissaire au commerce, Maros Sefcovic, à Bruxelles, le 9 juillet. JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN/AFP

Virginie Malingre

Le plan actuel prévoit que les biens européens importés aux Etats-Unis subissent des droits de douane de 15 %

BRUXELLES - bureau européen

Ursula von der Leyen a beau être en Asie, où elle doit participer, jeudi 24 juillet, à un sommet entre l'Union européenne (UE) et la Chine, ses pensées vont, à n'en pas douter, aux Etats-Unis. Non que les relations avec Pékin soient au beau fixe ; bien au contraire, les sujets de friction sont légion. Mais, à une semaine du 1^{er} août, date à laquelle le président américain, Donald Trump, menace d'imposer aux importations européennes des surtaxes de 30 % si aucun accord n'est trouvé d'ici là entre Washington et Bruxelles, la présidente de la Commission européenne redoute une guerre commerciale, qui serait désastreuse pour le Vieux Continent.

Depuis son retour à la Maison Blanche, Donald Trump a déjà augmenté les droits de douane de 25 % sur les voitures, de 50 % sur l'acier et l'aluminium et de 10 % sur un large éventail de produits. Il a aussi prévenu qu'il pourrait s'en prendre aux produits pharmaceutiques ou aux semi-conducteurs. Côté européen, en revanche, où l'on a jusqu'ici fait le choix de ménager Washington pour éviter une escalade dangereuse, aucune mesure de rétorsion n'a encore été mise en œuvre.

Cela fait des semaines que la Commission, compétente en matière de commerce, et l'administration américaine négocient, sans succès. Le commissaire au commerce, Maros Sefcovic, s'est déjà rendu sept fois outre-Atlantique. Il parle de manière quasi quotidienne avec le secrétaire au commerce américain, Howard Lutnick, le représentant au commerce, Jamieson Greer ou encore le conseiller économique de Donald Trump, Kevin Hassett.

Des exceptions prévues

Mercredi 23 juillet, un accord semblait néanmoins envisageable, même s'il est loin d'être ficelé et que l'imprévisible M. Trump, à qui revient la décision finale outre-Atlantique, ne s'est pas encore prononcé. Le chef de cabinet d'Ursula von der Leyen, Bjoern Seibert, a présenté aux ambassadeurs des Vingt-Sept auprès de l'UE les contours de ce qui pourrait en être la base, afin de vérifier si les Etats membres seraient prêts à suivre.

Les termes du marché sont les suivants, a-t-il expliqué aux diplomates. Tous les biens européens, y compris les biens pharmaceutiques, les semi-conducteurs, les voitures ou l'acier, subiraient des droits de douane de 15 % (y compris les droits de douane actuels, de 4,5 % en moyenne), ce qui revient peu ou prou à entériner la situation

actuelle. Des exceptions seraient prévues pour l'aéronautique ou les spiritueux. « *Il faut encore voir secteur par secteur ce que cela signifie* », nuance un diplomate européen.

Pour l'acier et l'aluminium, en contrepartie, l'UE s'allierait aux Etats-Unis, dans une sorte de club, afin de lutter contre les surcapacités chinoises. La question des voitures, qui obsède autant Donald Trump, persuadé que les Européens font tout pour barrer la route aux véhicules américains, que l'Allemagne, dont les constructeurs automobiles traversent une grave crise, reste, pour sa part, à régler. « *L'accord qui vient d'être conclu entre les Etats-Unis et le Japon souligne la volonté américaine de conclure un accord avec ses partenaires* », veut croire la Commission européenne.

Si ces éléments devaient ouvrir la voie à un accord entre les Etats-Unis et l'UE, celui-ci serait largement asymétrique, puisque les Vingt-Sept, eux, ne prélèveraient aucune surtaxe. Mais l'Allemagne et l'Italie, qui sont les plus gros exportateurs aux Etats-Unis, sont tentés : ils en jugent le coût absorbable – à 30 % de surtaxes, ce n'est pas le cas –, et ils veulent sortir de cette période hautement imprévisible, néfaste à l'investissement comme à l'emploi. « *On vient d'apprendre que, peut-être, il y aurait des décisions* », s'est réjoui le chancelier allemand, Friedrich Merz, mercredi soir.

Dans l'est et le nord de l'Union, où les enjeux économiques sont mineurs, ce qui intéresse les gouvernements, c'est surtout qu'il y ait un accord. Ils ont à cœur de ménager Donald Trump et ne pas prendre le risque que Washington se retire de la sécurité européenne ou arrête de soutenir l'Ukraine. Le reste, d'une certaine manière, est secondaire.

Paquet de contre-mesures

A Paris, Emmanuel Macron, a, pour sa part, toujours milité pour un accord équilibré. Forte de son marché de 450 millions de consommateurs, l'Europe doit montrer ses muscles, juge le président français, pour qui le rapport de force est aussi le seul langage que comprenne M. Trump. Jusqu'ici, il est resté relativement isolé sur cette position. Mais il ne désespère pas, dans la dernière ligne droite, de faire valoir ses arguments et de convaincre Friedrich Merz, avec qui il dînait, mercredi, à Berlin.

Pour l'heure, la France se félicite que la Commission ait enfin prévu de présenter aux Européens, pour validation, un nouveau paquet de contremesures – des surtaxes portant sur 72 milliards d'euros de biens américains –, qui complète une première salve (de 21 milliards d'euros) déjà arrêtée. Il devait être adopté jeudi 24 juillet et entrer en vigueur, lui aussi, le 7 août, si aucun accord n'est trouvé avec Washington d'ici là. « *Dans ce cas de figure, au total, ce serait 93 milliards d'euros, c'est-à-dire 100 milliards de dollars d'exportations américaines, qui seraient surtaxées* », insiste la Commission européenne.

Cela reste loin des niveaux atteints par l'offensive protectionniste de Donald Trump. Les nouveaux droits de douane américains « *couvrent 380 milliards d'euros d'exportations de l'UE vers les Etats-Unis, soit 70 % de nos exportations* », rappelait Maros Sefcovic, le 6 mai. Pour Paris, il faut aller plus loin dans la riposte, ou en tout cas la menace de riposte. Il faut « *changer de méthode* », a répété, le 22 juillet le ministre de l'industrie, Marc Ferracci. C'est une question de « *crédibilité géopolitique de l'UE* », a insisté sur France Inter, mercredi, le ministre délégué chargé de l'Europe, Benjamin Haddad.

Des discussions encore en cours

Emmanuel Macron prône l'utilisation de l'instrument anticoercition, qui permettrait à l'UE de s'en prendre aussi aux services numériques et financiers américains (contrôle des exportations, restriction de l'accès aux marchés publics, ...). Et ce, sans attendre, afin de se doter d'une arme de dissuasion face à Donald Trump. La brutalité du milliardaire américain et le ton de sa lettre du 12 juillet, dans laquelle il menace de porter à 30 % les surtaxes sur les biens européens, lui ont donné des arguments.

L'Allemagne a évolué, elle « *est aujourd'hui prête à utiliser l'instrument anticoercition s'il devait y avoir une escalade côté américain. Il y a deux semaines, elle ne voulait pas en entendre parler* », décrypte un diplomate européen. La Commission est sur la même ligne et, sauf changement d'humeur de Donald Trump, elle ne compte rien faire avant le 1^{er} août.

Les discussions entre Bruxelles et Washington se poursuivent et Maros Sefcovic pourrait se rendre à Washington en fin de semaine. Encore faudrait-il que Donald Trump valide l'accord en cours de négociation. Peut-être, alors, demandera-t-il à Ursula von der Leyen de se prêter au jeu de la mise en scène de sa victoire politique, dans le bureau Ovale. Il lui faudra « *baiser la bague de Trump* », ironise un diplomate européen.

L'IA américaine, sans aucune limite

TECHNOLOGIE Donald Trump a dévoilé une stratégie mêlant dérégulation de l'intelligence artificielle et soutien important à ses géants nationaux. Ce plan risque de compliquer encore l'ambition de l'UE de réguler ce secteur et de faire émerger des champions sur le continent

GRÉGOIRE BARBEY
ET ANOUCH SEYDAGHIA

«Du pur génie.» Tels sont les mots employés par le président des Etats-Unis Donald Trump pour qualifier l'intelligence artificielle, technologie qui selon lui mériterait d'être renommée pour mieux faire ressortir sa dimension extraordinaire. Ces déclarations, qui ont sans doute plu aux patrons de la Silicon Valley, ont été faites durant un sommet sur l'IA à Washington, organisé ce mercredi. Le locataire du Bureau ovale en a profité pour présenter trois décrets censés garantir aux Etats-Unis une domination mondiale sur ce secteur en forte croissance, selon ses dires. Il devrait les signer durant la semaine.

Au-delà des superlatifs qui font la marque de fabrique de Donald Trump, la Maison-Blanche a également publié un document de 28 pages détaillant ces ambitions colossales. La stratégie tient peu ou prou en un mot: dérégulation. L'administration américaine entend en effet faire sauter tous les verrous qui freinent le développement de l'intelligence artificielle. Une approche trahissant l'euphorie suscitée par les promesses mirifiques de cette technologie. Mais ce n'est pas tout. Le président américain veut aussi forcer les éditeurs des grands modèles de langage à adopter sa ligne idéologique.

Une stratégie déclinée sur trois axes

L'introduction du plan d'action, signée de la main de Donald Trump, annonce la couleur. «Alors que nos concurrents se livrent à une course effrénée pour exploiter ces technologies, atteindre et maintenir une domination technologique incontestée et incontestable relève d'un impératif de sécurité nationale pour les Etats-Unis, écrit-il. Pour assurer notre avenir, nous devons exploiter pleinement toute la puissance de l'innovation américaine.»

La stratégie s'articule autour de trois piliers: accélérer l'innovation, développer les infrastructures nécessaires au développement de l'intelligence artificielle et jouer un rôle de premier plan en matière de diplomatie et de sécurité dans ce domaine. La Maison-Blanche a précisé qu'elle développerait ces prochains mois pas moins de 90 mesures qui permettront de concrétiser ces ambitions. Les autorités américaines prévoient notamment de faciliter l'octroi de permis de construire pour des nouveaux centres de données et des grands projets énergétiques. Cela passera, selon le document, par un rejet de la «paperasse bureaucratique» et du «dogme climatique radical».

Le plan d'action prévoit aussi d'encourager le développement de grands modèles de langage dont le code et les «poids» (paramètres) sont partagés publiquement, permettant aux entreprises de se les approprier, de les modifier et d'en proposer de nouvelles versions. Une démarche vertueuse favori-

90

Le nombre de mesures que la Maison-Blanche a déclaré prendre ces prochains mois pour concrétiser ses ambitions en matière d'IA.

20

En milliards d'euros, les sommes que l'UE ambitionne d'investir dans des «gigafactories» pour l'IA.



Donald Trump prononçant un discours au sommet de l'IA «Winning the AI Race», le 23 juillet 2025 à Washington. (ANDREW CABALLERO-REYNOLDS/AFP)

sant l'innovation, selon la Maison-Blanche. Celle-ci estime par ailleurs que les fonds fédéraux liés à l'intelligence artificielle ne devraient pas financer des Etats américains qui auraient adopté des réglementations trop contraignantes.

«Cela risque de mener à toutes sortes de dérives, tant éthiques que sociales, en négligeant les impacts humains»

SARAH NICOLE, SPÉIALISTE EN GOUVERNANCE POLITIQUE ET TECHNIQUE

risque de mener à toutes sortes de dérives, tant éthiques que sociales, en négligeant ses impacts humains et environnementaux», note Sarah Nicole, spécialiste en gouvernance politique et technique et chercheuse associée au Project Liberty Institute. La régulation n'est pas l'ennemi de l'innovation, ajoute-t-elle. «Elle permet au contraire de la rendre durable et bénéfique pour l'ensemble de la société.»

Ces annonces américaines, tant sur le plan de la dérégulation que du soutien aux investissements, accroissent la pression sur l'Europe. Bruxelles tente d'abord de maintenir le cap sur la régulation et son AI Act général, qui a commencé à entrer en vigueur mi-2024. Ces dernières semaines, des géants américains tels Google et Meta mais aussi le français Mistral AI ont demandé que la Commission européenne retarde la mise en œuvre de sa réglementation, estimant qu'elle nuirait aux chances de l'Europe d'être compétitive dans le domaine de l'IA, qui connaît une évolution rapide. Exclu, a affirmé début juillet la Commission européenne. Dans un an pile, ce règlement sera pleinement opérationnel, requérant notamment des obligations de transparence de la part des géants du secteur.

Dès le 2 août prochain déjà, le règlement s'appliquera aux modèles d'IA présentant des risques de sécurité très importants et aux modèles de base tels que ceux créés par Google, OpenAI, Meta, ou Anthropic.

«Avec des gouvernements et des entreprises concentrés uniquement sur la course à l'IA et sur qui la gagnerait – si tant est qu'il y ait une fin à cette course –, cela

refus de signer le code de bonnes pratiques pour les modèles d'IA à usage général, récemment publié par la Commission européenne. Ce code a été conçu par Bruxelles pour compléter l'AI Act par des engagements volontaires concernant la sécurité, la transparence et la gouvernance.

Intérêt pour des «gigafactories»

Il faudra donc observer de près de quelle manière Bruxelles pourra faire respecter son règlement. Il n'est pas certain que tous les géants de la tech fassent front commun – Anthropic, éditeur du chatbot Claude, a ainsi dit qu'il signerait le code de bonne conduite –, mais la pression américaine sera énorme. En parallèle, des doutes existent depuis longtemps sur les moyens (techniques

et humains) dont dispose Bruxelles pour contrôler les géants de l'IA.

L'Union européenne tente en parallèle de tenir le choc au niveau des investissements. En février, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, affirmait vouloir que «l'Europe soit l'un des principaux continents en matière d'IA» lors d'un sommet sur cette thématique. A ce moment-là, Bruxelles annonçait aussi la mobilisation de 200 milliards d'euros pour des investissements dans l'intelligence artificielle sur le continent.

Le plan européen était alors que Bruxelles investisse 50 milliards d'euros, qui devaient s'ajouter à des engagements d'un montant total de 150 milliards d'euros d'acteurs privés. En parallèle, l'UE dévoilait son ambition de créer des «gigafactories» pour l'IA,

des super centres de données, via des investissements de 20 milliards d'euros. Cette semaine, Andy Yen, directeur de Proton, faisait d'ailleurs référence à l'ambition de créer ces super-usines pour implanter ses propres centres de données en Allemagne et en Norvège.

Washington prévoit de faciliter l'octroi de permis de construire pour de nouveaux centres de données

Et déjà, l'Europe semble passer de la théorie à la pratique. Fin juin, Henna Virkkunen, vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée de la souveraineté technologique, affirmait que 76 entreprises avaient proposé de développer les gigantesques usines d'intelligence artificielle européennes, dans 16 Etats membres et sur 60 sites différents. Pour l'heure, les noms des entreprises intéressées sont tenus secrets. Il s'agit, selon la Commission, d'entreprises européennes et non européennes, parmi lesquelles des géants de la technologie, des opérateurs de centres de données, des fournisseurs de télécommunications, des fournisseurs d'électricité et des investisseurs financiers.

Patience, patience...

Au total, ces entreprises ont annoncé leur intention d'acquérir au moins 3 millions de processeurs d'IA (puces) de dernière génération, a précisé Henna Virkkunen. Mais attention, ce ne sont pour l'heure que des déclarations d'intention, puisque la Commission européenne ne lancera qu'à la fin de l'année un appel officiel à la création de ces «gigafactories». D'ici là, OpenAI, Meta ou Google auront fait sortir de terre de nombreux centres de données aux Etats-Unis. ■

«Ehrlich, diese Chance kommt nicht wieder»

Verträge mit der EU Schweiz-Freunde in der Europäischen Union beobachten die Debatte über die neuen Verträge interessiert, aber mit Sorge. Wolle der Bundesrat gewinnen, müsse er etwas riskieren.

Dominique Eigenmann, Brüssel

Wenn Politiker aus Brüssel über die Schweiz reden, ist der Unfall nie weit. Nur Beat Jans traue sich etwas, sagte Andreas Schwab kürzlich dem Konstanzer «Südkurier». Alle anderen Bundesräte hätten «die Hosen voll». Als der «Blick» den Satz aufgriff, bekam der deutsche EU-Parlamentarier viel böse Post aus der Schweiz. Dabei hatte Schwab eigentlich nur sagen wollen, der Bundesrat müsse sich mehr für die neuen Verträge mit der EU engagieren, wenn er wolle, dass am Ende auch das Volk zustimme.

Andreas Schwab und Christophe Grudler sind die beiden Parlamentarier, die sich in der EU wohl am innigsten um die Schweiz kümmern. Man tut ihnen kein Unrecht, nennt man sie Schweiz-Freunde. Der eine ist Deutscher, 52 Jahre alt, der andere Franzose, 60-jährig.

Beide sind nahe der Schweiz aufgewachsen, Schwab im badiischen Rottweil unweit des Bodensees, Grudler in Belfort, gleich hinter dem Jura. Der eine gehört der CDU an, der andere einer Mitterpartei namens Mouvement Démocrate. Grudler ist im EU-Parlament für die Schweiz zuständig, Schwab hat 2022 ein Buch über seine langjährigen politischen Erfahrungen mit dem Nachbarn geschrieben.

Ja, sagt Grudler im Gespräch in seinem Büro im EU-Parlament, rede man in Brüssel als Franzose oder Deutscher über die Schweiz, löse das in der Schweiz öfters Reaktionen aus, die zum Anlass in keinem Verhältnis stünden. Manchmal sei es schwer, so zu reden, dass einen die eigenen Wähler verstünden, findet Schwab, die Schweizer sich aber nicht beleidigt fühlten. Im Moment gehe es darum, die Wogen zu glätten, meint Grudler. Er werde in den nächsten Monaten die Schweiz häufig besuchen, um die Sicht der EU auf die Verträge mit der Schweiz aufzuzeigen. Ein halbes Jahr vor der Abstimmung werde er aber keinen Fuß mehr ins Land setzen. Er will sich keine Einmischung vorwerfen lassen.



Unterzeichneten Ende Juni eine gemeinsame Erklärung: Bundesrat Ignazio Cassis (links) und EU-Handelskommissar Maros Sefcovic. Foto: EPA

«Im Vornherein verloren sind nur die Kämpfe, die man gar nicht führt.»

Christophe Grudler
EU-Abgeordneter aus Frankreich

Beide finden, der Bundesrat könnte sich mehr für die Verträge engagieren, immerhin gehe es um die Zukunft des Landes. Als er mit Frankreichs Präsident Emmanuel Macron in Bern gewesen sei, habe er dem Bundesrat geraten, nicht zu taktieren, sagt Grudler – sondern sich mit ganzer Kraft für die von ihm verhan-

delten Verträge einzusetzen. «Im Vornherein verloren sind nur die Kämpfe, die man gar nicht führt.» Beide freuen sich, dass Aussenminister Ignazio Cassis zuletzt mehr Leidenschaft zeigte. «Aber glaubt man ihm noch?», fragt Schwab.

In den Verhandlungen habe Bern viel herausgeholt

Nach dem «Trauma von 2021», als der Bundesrat ein jahrelang verhandeltes Rahmenabkommen mit der EU unvermittelt in den Papierkorb warf, haben die neuen Verhandlungen Schwab und Grudler positiv überrascht. Der Franzose meint, die Schweiz habe viel herausgeholt. Bei der Unionsbürgerrichtlinie etwa, die in der Schweiz nur eingeschränkt gelten soll, beim Schiedsgericht, bei dem Schweizer und europäische Richter urteilen und der Eu-

ropäische Gerichtshof nur eine assozierte Rolle spielt.

Mit der Schutzklausel zur Steuerung der Einwanderung hat die EU der Schweiz zudem ein Instrument zugestanden, das sie Großbritannien vor der Abstimmung über den Austritt 2016 noch versagt hatte. Migration sei ein derart heikles Thema, meint Grudler, dass es klug sei, Ängsten vorausschauend zu begegnen.

Fragt man Schwab, welche Stimmung in der EU zur Schweiz herrsche, jetzt, da die Verträge vorliegen, antwortet er: «Es gibt keine Stimmung.» Viele Politiker Europas interessierten sich wenig für das Land. In seiner badiischen Heimat begegneten ihm aber zwei Meinungen: Jene, die fänden, Deutschland sollte es wie die Schweiz halten: weniger bezahlen, mehr profitieren. Und jene, die meinten, man müsse die

Schweiz dazu zwingen, sich an die Regeln zu halten, die in Europa für alle gälten.

«Die Schweiz sollte für die EU keine Milchkuh sein»

Die Schweiz werde geschätzt, findet Grudler, Eifersucht sei aber auch nicht selten. Wenn das Europaparlament 2026 über die Verträge mit der Schweiz abstimme, sei das Ergebnis jedenfalls kein Selbstläufer. Eine Estin, ein Griech oder ein Spanier wollten oft nur wissen, ob die Schweiz für den Anschluss an den Binnenmarkt auch genug bezahle.

«Verlangt das Doppelte!», fordern manche. «Die Schweiz sollte keine Milchkuh sein», findet Grudler, «sondern einen gerechten Preis zahlen.» Er wird jedenfalls für die Verträge werben.

Von der Debatte in der Schweiz wünscht sich der Franzose vor al-

lem, dass sie «ehrlich» sein möge. «Ich sorge mich, dass populistische Argumente etwas kaputt machen, was für die Zukunft der Schweiz lebenswichtig ist.»

Für Schwab wie für Grudler gehört zur Ehrlichkeit die Einsicht, dass die Welt herausfordernder und gefährlicher geworden ist. Europa leide darunter, ja – vereint sei es aber stärker als jedes Land für sich. Das gelte auch für Deutschland oder Frankreich, erst recht für einen Kleinstaat wie die Schweiz. Angesichts der verschärften wirtschaftlichen Konkurrenz mit China und den USA und der aggressiven Mächte wie Russland seien die Schweiz und die EU zunehmend aufeinander angewiesen.

Der Sonderfallglaube führt auch zu «Dummheiten»

Nur wer sich an die neue Welt anpasste, werde erfolgreich bleiben, meint Grudler. Das gelte für die EU genauso wie für die Schweiz. Die Schweiz sei ein originelles, innovatives, fleißiges Land. Das Gefühl, es allein mit der ganzen Welt aufnehmen zu können, gehöre zu seiner DNA. Manchmal verführe der Sonderfallglaube die Schweiz aber auch zu «Dummheiten».

Ein Ja des Schweizer Volks zu den neuen Verträgen mit der EU wäre aus Grudlers Sicht ein Glück – und eine grosse Erleichterung. «Ich liebe die Schweiz, ich möchte ihr helfen. Und ich glaube, dass eine engere Zusammenarbeit mit der EU ihr nützt.» Schwab sieht es kühler: «Ein Ja wäre kein Quantensprung, vielmehr eine Versicherung, dass alles so bleibt, wie es ist – oder wenigstens nicht schlechter wird.»

Ein Nein hingegen sähen beide als verpasste Gelegenheit. «Ehrlich, ich glaube nicht, dass diese Chance wiederkommt», sagt Grudler. Es seien diese Abkommen – oder keines. Ein Nein hätte zur Folge, dass die bestehenden bilateralen Verträge eines langsam Todes sterben würden, weil sie sich nicht mehr an neue Erfordernisse anpassen lassen. Während die Probleme sich vor Europa türmten – auch vor der Schweiz.

Hat der Schweizer Kehrichtsack bald ausgedient?

Neuer Recyclingtrend Auch Plastikmüll soll separat gesammelt werden. Gibts wie in Deutschland für jeden Abfall bald eine separate Tonne?

Die Aufregung war gross, als bekannt wurde, dass Coop leere PE-Flaschen, etwa für Shampoo und Waschmittel, nicht mehr gratis entgegennimmt. Gelten soll das neue Regime überall dort, wo der Detailhändler neu den Plastiksammelsack Recybag einführt, in den die PE-Flaschen künftig gesteckt werden sollen.

Heute werden rund 80 Prozent des Plastiks in der Schweiz mit dem restlichen Kehricht zusammen verbrannt. Doch die neue Verpackungsverordnung, die sich derzeit in der Vernehmlassung befindet, fordert analog zur Europäischen Union eine Mindestrecyclingquote von 55 Prozent für Plastikverpackungen.

Weil die Erfüllung dieser Quo- te im Verantwortungsbereich der Hersteller liegen soll, haben diese reagiert und als Branche den

Plastiksammelsack Recybag ins Leben gerufen. Dieser kostet ähnlich viel wie klassische Kehrichtsäcke, kann im Detailhandel gekauft und dort oder teils in Werkhöfen auch entsorgt werden. Wer kein Auto hat, steigt dann also mit seinem Sack voller Gemüseverpackungen und Duschgelbehältern ins Tram oder aufs Velo.

Übrig bleibt der Restmüll

Dass der Plastikmüll im Kehrichtsack einen gewichtigen Anteil hat, zeigt eine Untersuchung aus dem Jahr 2022. Der grösste Hebel sind zwar die Bioabfälle, die gut 35 Prozent des Sackinhaltes in der Schweiz ausmachen und eigentlich in den Kompost kommen würden. Doch danach kommen Kunststoffabfälle mit 13,4 Prozent des Inhalts. Würde man die Bioabfälle und den Kunststoff ab-

ziehen, plus die fast 12 Prozent Papier, die ebenfalls separat entsorgt werden müssten, würde der eigentliche Kehrichtsack deutlich schrumpfen.

Dabei war die Schweiz immer stolz auf ihren gebührenpflichtigen Kehrichtsack. 1975 wurde er in St. Gallen erstmals eingeführt und machte dann an immer mehr Orten Schule. Die Idee: Wer viel Müll verursacht, muss sich auch viele Säcke kaufen.

Doch Müll ist nicht gleich Müll: Einer, der den Kehrichtsack schon fast abgeschrieben hat, ist Migros-Nachhaltigkeitschef Christopher Rohrer. Bei ihm zu Hause sei der Plastikentsorgungssack der Hauptmüllsack in der Küche, den eigentlichen Kehrichtsack stelle er auf den Balkon, sagt Rohrer. «Der meiste Abfall ist sowieso Plastikabfall und Kompost.

Wird der restliche Müll korrekt getrennt, bleibt nur noch ganz wenig für den ursprünglichen Kehrichtsack übrig.»

In Deutschland gibt es einen Namen für diesen Abfall, der noch im Kehrichtsack übrig bleibt: Restmüll. Jede Abfallkategorie hat dort ihre eigene Tonne. Mit dem separaten Plastiksack kommt auch in der Schweiz das letzte fehlende Puzzleteil



In Deutschland hat jeder Müll seine eigene Farbe. Foto: Getty

für ein solches Mülltrennungs-konzept dazu.

Einen grossen Vorteil gibt es jedoch im Nachbarland: Dort wird die Tonne mit dem Plastikabfall abgeholt. In der Schweiz ist in den meisten Gemeinden vorerst geplant, dass jeder seinen Plastiksammelsack selbst entsorgen muss. Als Beispiel verweist die Branchenorganisation vom Recybag auf den Konzessionsvertrag mit der Stadt Zürich, in dem festgehalten ist, dass für die Plastiksammlung kein öffentlicher Grund beansprucht werden darf.

Urdorf macht es bereits so

Die Gemeinde Urdorf ZH ist bezüglich Abholung eher «deutsch» unterwegs. Dort können die Bürgerinnen und Bürger ihre vollen Säcke mit Plastik ein- bis zweimal pro Monat vor die Tür stel-

len. Dafür arbeitet die Gemeinde mit dem Sammelanbieter Sammelsack.ch zusammen. Die Abholung ist aber durch den Verkaufspreis der Säcke nicht gedeckt, Urdorf bezuschusst das System. «Wir finden die Abholung einen wichtigen Anreiz für eine erfolgreiche Plastiksammlung», sagt die zuständige Bereichsleiterin bei der Gemeinde, Rebecca Broekema. Auch soll so der Verkehr reduziert werden.

Seit der Einführung 2022 nehmen die Anzahl der entsorgten Plastiksammelsäcke ständig zu. In Urdorf ist man zufrieden mit dem Konzept. Und kann sogar schon eine erste Aussage zu den Auswirkungen treffen: «Die Menge von klassischem Abfall in Kehrichtsäcken schrumpft.»

Christopher Gilb

Mobilisation aux Augustins pour sauver un immeuble

Logement Les locataires et le voisinage de ce quartier populaire se battent contre un projet de démolition-reconstruction, qualifié d'«absurdité écologique».

Cathy Macherel

Leur pétition, en ligne et qui tourne sur papier dans le quartier, compte déjà environ 300 signatures, mais ils espèrent ratisser beaucoup plus large par des actions de rue organisées ces prochains jours. Les locataires des 11, 15 et 17, place des Augustins se mobilisent pour tenter d'arrêter un projet du groupe Zurich Assurance, consistant à démolir leur immeuble pour en construire un nouveau.

«Oui, un immeuble tout neuf, avec des loyers qui n'auront probablement rien à voir avec ce qu'on paie», râle Laurent*, membre de l'association des voisines et voisins de la place des Augustins, qui s'est constituée pour défendre la subsistance de l'édifice constitué de trois allées.

Ce dernier, érigé en 1952, lorsque la Genève d'après-guerre connaissait un boom démographique, n'a certes pas la prestige d'un immeuble cossu digne de figurer au patrimoine historique de la ville. Mais dans une cité qui compte les loyers parmi les plus chers du monde, ce locatif, qui compte 74 petits appartements (uniquement des deux à trois-pièces), est pourtant devenu un bien rare au cœur de Genève. Presque un symbole. Les plus anciens locataires, qui y vivent depuis plus de soixante ans, paient un loyer mensuel de 750 francs pour un deux-pièces.

Au rez-de-chaussée, un bistrot populaire, comme il n'en existe quasi plus à Genève, le Café des Augustins, entretient l'âme du quartier.

Pas de relogement

«L'immeuble abrite des personnes très âgées, dont une dame de 95 ans qui a travaillé toute sa vie chez Genevoise Assurances, entreprise absorbée, c'est ironique, par Zurich Assurance dans les années 90. Où va-t-elle aller?» se lamenta Raoul*, autre prénom d'emprunt, car «aujourd'hui à Genève, un locataire menacé a peur de parler».

«En attendant que le propriétaire obtienne ses autorisations pour la démolition-reconstruction, nos baux ont été résiliés pour des contrats à durée déterminée, renouvelés de six mois en six mois, raconte-t-il. Une clause stipule que nous n'avons pas le droit de faire opposition. Les lo-



L'édifice compte trois allées et 74 petits appartements. Laurent Guiraud

cataires vivent dans l'angoisse de se retrouver à la rue, car nous n'avons reçu aucune proposition de relogement.»

Laurent souligne l'absurdité du projet: «Ce n'est pas du tout écologique d'abattre un immeuble pour en reconstruire un autre, d'autant plus que des appartements ont déjà été rénovés il y a une dizaine d'années. C'est bien la preuve qu'une autre façon de faire est possible.»

L'immeuble abrite également une petite dizaine de familles ukrainiennes, logées par l'Hospice général dans des deux-pièces loués 1500 francs par mois. «Nous avons passé six mois à Palexpo, ensuite huit mois dans un autre appartement, et cela ne fait maintenant pas très longtemps que nous sommes ici. On apprend le français juste en face, à l'Iface. Nous aimerais pouvoir rester là», disent Sofia* et Vasyl*.

Un projet «pour les familles»

Le projet du groupe Zurich Assurance vise à construire un immeuble doté de 50 appartements, dont la moitié serait des cinq et six-pièces. Les loyers seront contrôlés durant dix ans.

Contactée, la compagnie souligne la vétusté de l'immeuble: «Le bâtiment ne répond plus aux normes et exigences actuelles, notamment en matière de durabilité, de standards pour les personnes handicapées, les normes électriques, sismiques, etc.» relève David Schaffner, porte-parole. Il précise que d'importantes

de services du Département du territoire ont donné un préavis favorable, parfois sous condition, mais aucune autorisation n'a été délivrée à ce jour. Il faut souligner qu'un acteur de poids s'oppose au projet: la Ville de Genève. Et pour de multiples raisons.

«La Ville de Genève, dont le nouveau plan directeur vient d'être approuvé par le Conseil d'État, fait de la préservation des bâtiments existants une priorité absolue, dans le cadre des objectifs liés à l'urgence climatique, souligne Albane Ferraris, cheffe du Service d'urbanisme au Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. La destruction de l'édifice, avec son lot de déchets, engendrerait un bilan environnemental très mauvais. Or, rien n'empêche la rénovation, une piste beaucoup plus intéressante.»

Hauteur du bâtiment, volume des sous-sols qui font perdre de la pleine terre, menaces sur les arbres, la Ville a d'autres raisons encore de s'opposer. Et la question sociale apparaît essentielle: «L'immeuble existant s'insère dans un quartier où les logements restent encore abordables. Les nouveaux appartements projetés sont d'un autre standing et présentent des typologies différentes, avec de grands appartements contre des petits aujourd'hui. Le projet présente donc un risque certain de gentrification.»

Albane Ferraris

Cheffe du Service d'urbanisme au Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Sur les critiques de non-proposition de relogement aux locataires, le groupe Zurich Assurance répond que «la loi prévoit que l'ouverture du chantier est subordonnée au relogement des locataires, mais qu'il n'existe pas d'obligation de proposer des logements». «Toutefois, nous sommes toujours disposés à les soutenir dans leur recherche, dans la mesure du possible.» Pour l'heure, les locataires disent n'avoir rien vu.

La Ville s'oppose

Les requêtes pour la démolition, avec abattage ou élagage d'arbres, ainsi que pour la construction, ont été déposées en octobre 2023. Selon le suivi du dossier, nombre

Une bataille d'importance

Pour l'avocat de l'Asloca, M^e Christian Dandrès, cette bataille pour sauver cet immeuble au cœur d'un quartier populaire est un enjeu crucial. «Les projets de destruction-reconstruction ne sont pas la norme à Genève, ils ne sont autorisés que par dérogation. On doit préférer la rénovation et la surélévation à la destruction, pas du tout écologique et qui supprime en général des logements abordables. Si le Canton accorde son feu vert à un tel projet, alors ce sera une brèche ouverte. D'autres bailleurs vont s'y engouffrer, cela va aggraver la crise.»

Selon l'avocat, les autorisations dans ce cas précis devraient de toute façon être refusées, car le nombre de nouveaux logements prévus est inférieur à l'actuel.

*Prénoms d'emprunt

Rubix, une plateforme intégrée au service des entreprises dès 2026

Zone industrielle de Meyrin Le concept de ce parc technologique réunit les besoins en stockage, logistique, ateliers et bureaux de l'industrie légère. Le luxe, l'horlogerie, le médical ou les sociétés de haute technologie sont ciblées.

Olivier Bot

Réunir dans un même bâtiment stockage, logistique, ateliers industriels et bureaux, c'est la formule gagnante du projet de parc industriel piloté par Real Estate Investment Strategies (REIS) dans la zone industrielle de Meyrin-Satigny (Zimeysa). Le projet Rubix, en référence aux mélanges de surfaces colorées du Rubik's Cube, comprend deux bâtiments totalisant plus de 47'000 m² de surfaces modulables à louer.

D'ores et déjà, Unity Machining, ex-Georg Fischer Machining Solutions Sales Switzerland SA, a loué 8300 m², un tiers des surfaces modulables d'un des bâtiments, afin de regrouper sa production de machines-outils de précision et technologies laser, ses espaces de stockage, de logistique et ses bureaux administratifs.

Une offre «unique»

«Nous sommes en pourparlers avec d'autres entreprises. Nous leur offrons des quais de chargement et des espaces de stockage allant jusqu'à 6,90 m de hauteur sous plafond, des dalles porteuses au rez-de-chaussée qui peuvent supporter 1500 kg par mètre carré et des monte-charges d'une capacité de 6 tonnes. Le tout pour 200 à 250 francs le mètre carré. C'est assez unique», précise Anne-Pascale Marchand, chargée de la commercialisation de Rubix. Les sociétés du luxe, l'horlogerie, le médical ou les entreprises de haute technologie sont ciblées.

En neuf mois, après la pose de la première pierre en septembre 2024, le gros œuvre a été finalisé en juin dernier par quelque 120 ouvriers de différents corps de métiers de l'entreprise HER et marqué par la célébration de ce bouquet de chantier qui a coulé 29'000 m³ de béton et employé 3860 tonnes d'armatures métalliques. Les travaux de second œuvre vont donc pouvoir commencer pour une livraison en 2026.

«Rubix est un de nos plus gros projets actuellement, avec nos ré-



Les deux bâtiments du parc technologique Rubix ont pris forme dans la Zimeysa. Le gros œuvre de ce chantier innovant a été finalisé en neuf mois.

«Notre bureau a effectué une réflexion sur l'avenir de ce lieu afin de permettre d'accueillir, sur du long terme, des logements dans ce bâtiment qui se veut durable.»

Corentin Renaud
Architecte et membre du directoire du cabinet dGPa

alisations de manufacture horlogère, d'hôtellerie et de mission diplomatique. Nous avions déjà conçu des bâtiments dédiés à la logistique et au stockage comme la Halle Emma-Kammacher à Meyrin», indique Corentin Renaud, architecte et membre du directoire du cabinet dGPa.

«Avec Rubix, nous avons poussé l'expérience un peu plus loin avec un projet qui réunit au rez-de-chaussée des surfaces de stockage-logistique et, dans les étages, des ateliers d'entreprises industrielles et autres bureaux liés aux affectations industrielles.»

«D'un point de vue architectural, nous avons travaillé sur la li-

sibilité des espaces des deux bâtiments. En façade, trois écrans de verre donnent sur la rue du Pré-Bouvier. Cette disposition en peigne, avec ces trois segments liés pour partie, a une base perpendiculaire qui se retrouve renforcée par la matérialité de la façade: métallique ventilée, avec une tonalité claire, reposant sur un socle plus linéaire et plus sombre signalant ainsi les différents espaces industriels des deux bâtiments», détaille l'architecte.

Possible reconversion future

Mais ce qui est très nouveau, c'est le fait que les architectes aient imaginé en amont une

possible reconversion des lieux. «Notre bureau a effectué une réflexion sur l'avenir de ce lieu afin de permettre d'accueillir, sur du long terme, des logements dans ce bâtiment qui se veut durable. On s'est imposé cette contrainte structurelle en anticipant à moindre coût une possible conversion des espaces pour du logement sur un territoire en densification.»

Le site de Rubix, qui bénéficiera d'une place arborée, de commerces et d'un restaurant au rez-de-chaussée, est facilement accessible en transports publics comme en voiture, via le futur barreau routier de Montfleury, ou à vélo par la Voie verte.